

Pire Asset Management SA
Rapport RTS 28
2023

1. Introduction

Afin de se conformer à MiFID II, et plus précisément aux articles 3.1 et 3.3 du Règlement délégué (UE) 2017/576 du 8 juin 2016 (ci-après, le « Règlement 2017/576 »), Pire Asset Management SA (ci-après, « Pire AM ») publie le présent rapport reprenant les informations quantitative et qualitative exigées par le Règlement 2017/576.

Le Règlement 2017/576 impose de publier chaque année les informations suivantes :

- une liste identifiant les cinq premiers intermédiaires et plateformes d'exécution en termes de volumes de négociation par le biais desquels Pire AM a exécuté les ordres de ses clients et ce, pour chaque catégorie d'instruments financiers ; et
- pour chaque catégorie d'instruments financiers, un résumé de l'analyse que Pire AM fait et des conclusions qu'elle tire du suivi détaillé de la qualité d'exécution obtenue auprès des intermédiaires et des plateformes d'exécution.

La publication de ces informations doit permettre aux investisseurs de faire des comparaisons utiles.

Pire AM publie ces rapports dont le contenu et le format sont définis par les articles 3 et 4 du Règlement 2017/576. Ces informations peuvent être téléchargées dans un format électronique lisible (pdf).

La présente publication contient, dans la mesure du possible, des informations relatives à la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Pire AM sert essentiellement une clientèle de détail. Pire AM offre des services d'investissements à trois clients professionnels. Pire AM ne procède pas à une différence de traitement entre les différentes catégories de clients.

Pire AM n'exécute pas directement les ordres de ses clients, mais les transmet à des tiers intermédiaires, qui les exécutent conformément à leur propre politique de meilleure exécution. Dans ce cadre, Pire AM n'est tenue que par une obligation de meilleure sélection de ces tiers intermédiaires. À cet égard, Pire AM prend toutes les mesures nécessaires pour sélectionner et évaluer correctement ces tiers intermédiaires. Le recours à ces tiers intermédiaires permet d'offrir un service plus large et plus rapide aux clients tout en garantissant à ces derniers des prix plus avantageux.

Par exception, Pire AM exécute directement certains ordres sur le marché primaire. C'est le cas lors de la souscription à une nouvelle émission d'une obligation auprès d'un des intermédiaires financiers désignés par l'émetteur ou lors de la souscription à un fonds non coté auprès de l'agent de transfert dudit fonds. La politique de meilleure exécution ne peut pas s'appliquer à ce type d'ordres faute de prix à comparer (un seul prix disponible).

2. Synthèse de l'analyse de la qualité d'exécution

2.1. Explication de l'exécution des ordres

- ✓ Pire AM n'exécute directement aucun ordre sur des instruments financiers. Pire AM exécute indirectement les ordres de ses clients en les transmettant à un intermédiaire qui est sélectionné conformément à la politique de meilleure exécution de Pire AM.
- ✓ Pire AM suit la politique d'exécution des ordres des intermédiaires auxquels elle transmet les ordres de ses clients.
- ✓ L'évaluation de la politique de meilleure exécution des intermédiaires utilisés est effectuée au travers d'un contrôle annuel d'un échantillon d'opérations.
- ✓ L'intermédiaire sélectionné par Pire AM utilise généralement le concept de « marché de volume » pour l'exécution d'ordres sur les instruments financiers.

À cette fin, l'intermédiaire définit en amont quel marché réglementé représente le plus grand volume d'ordres pour un instrument financier défini. Plus le volume d'ordres est élevé, plus l'instrument financier est liquide. La liquidité améliore les probabilités d'exécution et d'établissement d'un prix correct pour l'instrument financier.

Si l'intermédiaire constate que plusieurs marchés réglementés présentent un niveau de liquidité analogue, l'intermédiaire tiendra également compte des éléments suivants :

- les coûts de transaction sur les marchés concernés, et
- la devise dans laquelle est négociée l'instrument financier sur les marchés concernés, ainsi que le risque de change qui en découle.

L'intermédiaire examine annuellement l'équivalence du degré de liquidité du « marché de volume » et des modifications *ad hoc* peuvent être envisagées.

Si un client donne des instructions spécifiques, l'intermédiaire exécute cet ordre conformément aux éléments spécifiques des instructions. Dans ce cas, il est possible que l'intermédiaire soit empêché de prendre toutes les mesures nécessaires conformément à sa politique de meilleure exécution pour obtenir systématiquement le meilleur résultat possible dans l'exécution de ces ordres.

2.2. Description des éventuels liens étroits, conflits d'intérêts et participations communes avec une ou plusieurs plateformes d'exécution

Pire AM n'a pas de lien, de conflit d'intérêts ou de relation avec les actionnaires des plateformes d'exécution vers lesquelles les ordres sur les instruments financiers sont envoyés.

2.3. Description de tout accord particulier conclu avec des plateformes d'exécution concernant les paiements effectués ou reçus, les rabais, remises ou avantages non monétaires obtenus

Pire AM n'a pas non plus d'arrangement spécifique avec les plateformes d'exécution concernant la réception de paiements, de rabais, de remises ou de tous autres avantages non monétaires.

2.4. Explication, le cas échéant, des facteurs ayant conduit à modifier la liste des plateformes d'exécution mentionnée dans la politique d'exécution de Pire AM

En 2022, Pire AM a décidé sur une base d'amélioration des facteurs de coûts et de règlement de l'ordre, de transmettre l'ensemble des ordres sur instruments financiers à KBC Bank, qui a été sélectionnée pour sa solidité financière et la qualité de son exécution.

2.5. Explication de la manière dont l'exécution des ordres varie selon la catégorie de clients, dans le cas où Pire AM traite différemment diverses catégories de clients et où cela peut avoir une incidence sur les modalités d'exécution des ordres

Pire AM exécute les ordres de façon identique selon les catégories de clients (de détail et professionnels).

2.6. Indication du fait que d'autres critères ont été ou non privilégiés par rapport au prix et aux coûts immédiats lors de l'exécution des ordres des clients de détail, et explication de la manière dont ces autres critères ont été déterminants pour atteindre le meilleur résultat possible en termes de coût total pour le client

Le prix et les coûts sont les facteurs les plus importants pour obtenir le meilleur résultat possible.

2.7. Explication de la manière dont Pire AM a utilisé le cas échéant des données ou des outils en rapport avec la qualité d'exécution

Pire AM ne possède pas d'outil spécifique concernant la qualité d'exécution pour les instruments financiers.

KBC Bank a indiqué que son intermédiaire utilise activement un outil provenant d'un fournisseur indépendant pour contrôler étroitement la qualité d'exécution des intermédiaires qu'elle a sélectionnés. Les résultats de ce contrôle jouent un rôle prépondérant dans l'évaluation globale des intermédiaires auxquels il est fait appel.

3. Informations quantitatives

a. Clients de détail

Catégorie d'instruments	Actions et instruments assimilés — actions & certificats représentatifs Niveaux pas de cotation/liquidité 5 et 6 (plus de 2 000 transactions par jour)				
Moins d'un ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	NON				
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
KBC BANK 6B2PBRV1FCJDMR45RZ53	100%	100%	Non applicable	Non applicable	0%

Catégorie d'instruments	Actions et instruments assimilés — actions & certificats représentatifs Niveaux pas de cotation/liquidité 3 et 4 (de 80 à 1 999 transactions par jour)				
Moins d'un ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	NON				
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
KBC BANK 6B2PBRV1FCJDMR45RZ53	100%	100%	Non applicable	Non applicable	0%

Catégorie d'instruments	Actions et instruments assimilés — actions & certificats représentatifs Niveaux pas de cotation/liquidité 1 et 2 (de 0 à 79 transactions par jour)				
Moins d'un ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	NON				
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
KBC BANK 6B2PBRV1FCJDMR45RZ53	100%	100%	Non applicable	Non applicable	0%

Catégorie d'instruments	Instruments de dette				
Moins d'un ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	NON				
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
KBC BANK 6B2PBRV1FCJDMR45RZ53	100%	100%	Non applicable	Non applicable	0%

Catégorie d'instruments	Instruments financiers structurés				
Moins d'un ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	NON				
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
KBC BANK 6B2PBRV1FCJDMR45RZ53	100%	100%	Non applicable	Non applicable	0%

Catégorie d'instruments	ETF				
Moins d'un ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	NON				
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
KBC BANK 6B2PBRV1FCJDMR45RZ53	100%	100%	Non applicable	Non applicable	0%

b. Clients professionnels

Catégorie d'instruments	Actions et instruments assimilés — actions & certificats représentatifs Niveaux pas de cotation/liquidité 5 et 6 (plus de 2 000 transactions par jour)				
Moins d'un ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	OUI				
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
KBC BANK 6B2PBRV1FCJDMR45RZ53	26,32%	70,41%	Non applicable	Non applicable	0%
ING Luxembourg 549300BT51N3KAXDPP56	73,68%	29,59%	Non applicable	Non applicable	0%

Catégorie d'instruments	Actions et instruments assimilés — actions & certificats représentatifs Niveaux pas de cotation/liquidité 3 et 4 (de 80 à 1 999 transactions par jour)				
Moins d'un ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	NON				
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
Néant	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	0%

Catégorie d'instruments	Actions et instruments assimilés — actions & certificats représentatifs Niveaux pas de cotation/liquidité 1 et 2 (de 0 à 79 transactions par jour)				
Moins d'un ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	NON				
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
Néant	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	0%

Catégorie d'instruments	Instruments de dette				
Moins d'un ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	OUI				
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
KBC BANK 6B2PBRV1FCJDMR45RZ53	62,50%	93,49%	Non applicable	Non applicable	0%
ING Luxembourg 549300BT51N3KAXDPP56	37,50%	6,51%	Non applicable	Non applicable	0%